

Le forum sur la fusion du Grand Fribourg

Le forum a eu lieu le lundi 18.03.2019 à la grande salle de l'école primaire de Marly Grand Pré.

35 personnes y ont participé. La moyenne d'âge dépassait légèrement les 60 ans.

1. Les deux premiers tours de discussion (3 groupes différents)

La fusion :

- Quels intérêts pour fusionner ?
- Et Pierrafortcha ? Quel est son rôle ? Quelle sera sa position ?
- Le risque d'un vote négatif. Si une commune dit non à la fusion, tout échoue, même si Fribourg, Villars et Marly regroupent à eux seuls 80 % des recettes.
- Quel est l'avenir de l'agglomération ? Sans agglomération, la ville de Fribourg a le monopole ?
- Même dans la fusion, la ville de Fribourg reste majoritaire !
- Quels liens entre l'agglomération et les communes fusionnées ?
- L'agglomération coordonne la mobilité.
- Guin est dans l'agglomération, mais il n'est pas dans le cercle de la fusion.
- L'agglomération doit rester pour les transports.
- La fusion doit coordonner la mobilité.
- Après les débats des groupes de travail à la Constituante, il faudra faire une convention de fusion.
- Il faut se fixer des objectifs avant pouvoir juger de l'intérêt pour une fusion.
- Si une commune dit non, est-ce que les autres peuvent continuer ?
- Pourquoi un vote consultatif ? Éviter un refus au vote final qui stopperait toute la fusion.
- Il y a une étude pour des nouvelles règles qui permettent de continuer la fusion même si une commune refuse.
- Une commune peut-elle rejoindre la fusion plus tard ? Oui, mais avant le vote final.

Administration et technique :

- Et les places de travail dans la commune ?
- C'est déjà annoncé, les employés communaux garderont un emploi.
- Comment faire avec les doublons des employés communaux ?
- L'administration sera-t-elle centralisée ?
- Quel sera le ou les lieux de l'administration ?
- Une fusion, est-ce une augmentation de l'administration ?
- Est-ce qu'il y aura des guichets communaux locaux ou est-ce que tout sera centralisé et il faudra se déplacer plus loin ?
- Que restera-t-il ici ? Bureau ? Déchetterie ? Ecoles ?
- Nous souhaitons garder les écoles, la déchetterie, un guichet administratif et une police de proximité.

- Synergie administrative (pas pendant les 5 premières années).
- Pour mettre les communes ensemble, il faut uniformiser toutes les données informatiques.

Écoles et sociétés :

- Il faut conserver les sociétés locales pour garder un esprit de communauté local.
- Qu'est ce qui adviendra des sociétés ? Comment seront-elles traitées (subventionnement) ?
- La culture aura ses subsides, mais les sports ?
- Maintenir les subventions aux sociétés sportives, même les plus petites.
- Charges supplémentaires lors de la fusion (théâtre, piscine, ...).
- Constructions des CO (Associations de communes) entre les communes fusionnées.
- Harmonisation de la politique sociale.
- Mettre son enfant aussi dans une autre commune de la fusion (lieu d'habitation et lieu de travail).
- Traitement de la petite enfance dans la fusion ?
- Un service social et les services à la petite enfance doivent rester à Marly.
- Garder des lieux de proximité pour ; les services à la personne âgée, l'éducation et les services sociaux.

Finances :

- La fortune d'une commune est un critère pour être attractif ou pas dans une fusion.
- Le taux d'impôts est de 72 à Granges-Paccot.
- Il ne faut seulement regarder le taux d'impôts actuel, il faut aussi tenir compte des investissements déjà réalisés et ceux à venir.
- Les investissements des différentes communes durant ces dernières années seront payés par tous les membres de la fusion !
- Marly profitera de la réforme fiscale (PF17)
- Si une commune prend une décision qui coûte cher avant la fusion, est-ce que les autres communes doivent y participer après (par ex. abonnement TPF pour tous les enfants) ?

Développement et entretien :

- Un centre fort.
- Planification d'un développement décentralisé des zones industrielles et artisanales.
- Amélioration du développement qualitatif ?
- Développement et synergies économiques avec Bulle et Berne ? Ou est-ce que Fribourg avance tout seul ?
- La fusion ne devrait pas suivre la décision de Fribourg pour offrir des abonnements de bus pour les écoliers. Ou alors, offrir la même chose aux retraités AVS.
- Perte d'identité avec le nouveau Nom de la commune !
- Garder les quartiers avec de l'ambiance.
- Prévoir des espaces de rencontre dans la commune fusionnée.
- Mobilité douce et zones 30 km/h dans les quartiers.

- Mobilité dans le périmètre des communes fusionnées (Marly-Belfaux) sans passer par Fribourg.
- Transports publics dans les différents quartiers et pas seulement entre les communes.
- Dans une grande commune fusionnée, comment organiser des infrastructures (pistes cyclables, sports, ...) avec une bonne connaissance du terrain ?
- Quel sera le développement et l'évolution des accès de transports à Marly ?
- Les accès essentiels à la commune de Marly sont ; la route Marly-Matran et la route de la Gérine.

Politique :

- Est-ce que nos intérêts de Marly seront entendus ?
- Proximité des centres de décision. Si tout se décide à Fribourg, comment défendre nos intérêts locaux ?
- Quel équilibre lors des votations ?
- Cercles électoraux, combien et comment ?
- Quels nombres de CG et CC par commune ?
- Combien de conseillers généraux ?

2. Le troisième tour de discussion (3 groupes différents)

« Culture, loisir et sports » :

- Attribution et maintien des zones de loisirs.
- Est-ce que toutes les sociétés et associations seront traitées sur le même pied d'égalité ?
- Est-ce que les petites communes pourront bénéficier des subventions importants réservés actuellement aux grandes communes ?
- Est-ce que les petites communes auront les mêmes conditions pour louer par exemple l'Equilibre ? Il semblerait qu'actuellement ce n'est pas équitable.
- Est-ce que la Gérinia ne sera pas défavorisée face aux sociétés de Fribourg ?
- Est-ce qu'il y aura encore de la place pour tous les clubs locaux et est-ce que chaque club pourra utiliser les infrastructures dans la nouvelle commune ?
- Quelle sera la clé de répartition pour les subventions aux sociétés ?
- Quelle part pour les infrastructures (patinoire) ?

« Les services à la population » (guichets, administration, ...) :

- Ça doit être des personnes physiques (pas des répondants téléphoniques).
- Proposer des horaires compatibles à tous (pendant et hors bureaux).
- Être sur un lieu accessible pour tous.

- Pour le moins, offrir sur place les services pour ; le chômage, le social, la famille, les écoles, les renseignements, le local de vote, les cartes journalières CFF, l'orientation.
- Journal infos locales (type Marly infos).
- Produire les documents officiels.
- Accueil extra-scolaire.
- Centres d'animations pour jeunes et pour seniors.
- Transports internes à Marly.
- Déchetterie.
- Présence d'une police de proximité.

« **Bonne gouvernance** » (représentation politique, respect des minorités, ...) :

- Il ne faut pas qu'une commune aie une majorité absolue.
- Transition.
- Pour la première législature, élection des représentants par cercles électoraux (anciennes communes).
- Un Conseil communal de :
 - 11 membres élus à la proportionnelle, au moins un par commune.
 - 5 professionnels avec un assistant.
- Il faut au moins un conseiller communal professionnel pour Marly, donc un CC par commune (existantes).